

DIAGNOSTIC DE MON TERRITOIRE

Cibles : collectivités

Avant de débiter un projet touristique il est nécessaire de faire un diagnostic. La réalisation de ce travail a pour but de dresser un état des lieux de l'offre et ses services existants et de connaître ses atouts et faiblesses.

Ce diagnostic permet de mettre en exergue les points forts du territoire et ce sur quoi il faut se concentrer pour développer son offre touristique en lien avec les attentes du public.

En option, l'Agence de Développement Touristique peut vous proposer de construire ce projet avec l'aide de vos prestataires par le biais d'une enquête qui vous permettra d'appréhender la perception que vos acteurs du tourisme ont du territoire sur lequel ils exercent leur activité.

Objectifs

- Bénéficier d'un regard extérieur sur le potentiel touristique de son territoire
- Bénéficier d'un accompagnement qui vous permettra de développer l'attractivité touristique du territoire

Contenu de l'accompagnement (selon niveau choisi) :

- Niveau 1 : grille AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces)
- Niveau 2 : grille AFOM + préconisations
- Niveau 3 : Rédaction d'un rapport comprenant : un état des lieux complet de l'offre [qualitatif et quantitatif], une grille AFOM et des pistes d'actions prioritaires
- En option : enquête prestataires

Coût

NIVEAU	TARIF
1. grille AFOM	Gratuit
2. grille AFOM et préconisations	dès 150€
3. rapport complet	dès 500€

Contact



Edwige LE GOFFE

Fonction : responsable du pôle Ingénierie

02.32.62.84.44 - edwige.memeteau@eure-tourisme.fr